

# Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)

## Aperçu d'impression du relevé de SSUC

**Vous aurez besoin des montants ci-dessous lorsque vous ferez votre demande de SSUC à partir du 27 avril.** Imprimez et conservez ce registre. Vous aurez besoin de ces montants lorsque vous remplirez votre demande en ligne de SSUC.

Pour la période de demande du **15 mars 2020 au 11 avril 2020**, et selon les critères suivants :

- Ligne A : Nombre d'employés admissibles : **8**
- Ligne B : Total de la rémunération admissible payée : **30 769,00 \$**
- Ligne C : SSUC de base : **23 076,00 \$**
- Ligne D : Cotisations de l'employeur à l'AE et au RQAP payables sur le salaire versé aux employés en congé (pour la période de demande) : **0,00 \$**
- Ligne E : Cotisations de l'employeur au RPC et au RRQ payables sur le salaire versé aux employés en congé (pour la période de demande) : **0,00 \$**
- Ligne F : Montant réclamé en vertu de la Subvention salariale temporaire de 10 % pour les employeurs (pour la période de demande) : **3 076,00 \$**
- Ligne G : Montant reçu par les employés admissibles en vertu du Programme de travail partagé d'EDSC (pour la période de demande) : **0,00 \$**



## Résultat

Ligne H : Le **montant total** de SSUC que vous demandez pour cette période est de : **20 000,00 \$** Ce montant peut faire l'objet d'une vérification.

## Sommaire de la demande de SSUC

SSUC de base (Ligne C)	<b>23 076,00 \$</b>
(plus) Part d'AE et de RQAP (Ligne D)	<b>+ 0,00 \$</b>
(plus) Part de RPC et de RRQ (Ligne E)	<b>+ 0,00 \$</b>

<b>(moins) Demande de Subvention salariale temporaire de 10 % pour les employeurs (Ligne F)</b>	- (négatif) <b>3 076,00 \$</b>
<b>(moins) Montant reçu du Programme de travail partagé (Ligne G)</b>	- (négatif) <b>0,00 \$</b>
<b>Votre demande de SSUC, sujette à vérification (Ligne H)</b>	<b>20 000,00 \$</b>



Imprimer ce relevé

Fermer